

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue exclusivement par visioconférence le 14 décembre 2020 à 19 h, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Monsieur Roch Bédard	Conseiller du district 2
Monsieur Robert Bélisle	Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur	Conseiller du district 4
Madame Frédérique Cavezzali	Conseillère du district 5

Monsieur le conseiller Pierre Lafond est absent pour toute la durée de la séance.

Sont également présents la greffière et directrice des Services juridiques ainsi que le directeur général.

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 19 h et explique la nécessité de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NO. 2020-368

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Martin Jolicoeur

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020.

RÉSOLUTION NO. 2020-369

Adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023

ATTENDU QU'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) le conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
Mme Frédérique Cavezzali**

CONTRE : M. Martin Jolicoeur

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 soit adopté au montant de 67 246 600\$, dont 13 420 600 \$ pour l'année 2021.

RÉSOLUTION NO. 2020-370

Adoption du budget pour l'exercice financier 2021

ATTENDU les articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2021 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle**

**M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2021 qui prévoit des revenus et des dépenses de 30 869 190\$;

D'autoriser l'affectation d'une somme de 378 020 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté pour des dépenses 2020 reportées en 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse répond aux questions du public via la plateforme zoom disponible sur le site internet de la ville.

RÉSOLUTION NO. 2020-371

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19h51.

(s) Nadine Brière

Mme Nadine Brière, Mairesse

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal, Greffière et directrice des Services juridiques